

Saint-Martin-d'Hères, 16 septembre 2024

## Conseil d'Administration du Mardi 24 septembre 2024 Délibération n°CA-2024-26

---

**NATURE :** Affaires financières  
**Objet :** Sorties d'inventaire

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le code général de propriété des personnes publiques,*

*Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;*

*Vu l'instruction codificatrice n°10-031-M91 du 21 décembre 2010 relative à la réglementation financière et comptable des établissements publics nationaux à caractère administratif ;*

Il y a lieu de proposer au Conseil d'administration de prononcer la sortie de l'inventaire des biens mentionnés en annexe.

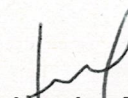
**Annexe :** Tableau des sorties de l'inventaire

Le président fait procéder au vote.

Résultat du vote

Nombre de présents	12
Nombre de procurations	09
Votre « Pour »	21
Vote « Contre »	00
Abstentions	00

**Décision du Conseil d'administration :** Le Conseil d'administration approuve les sorties d'inventaire des biens figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.



Jean-Luc Névache  
Président du Conseil d'administration